

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 01 Avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le premier avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIHUS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry LEVASSEUR, Maire.

Etaient présents : Mrs. LEVASSEUR Thierry, RIMBERT Alain, LERAILLÉ Xavier, CACLARD Guy, DOURNEL Laurent, PECQUET Mathieu, BERANGER Bruno.

Mmes MOITTE Odile, DAMAY Delphine, THELLIER Clémence, TARAB Nathalie.

Secrétaire de séance : Mme. THELLIER Clémence.

Adoption du compte rendu de la séance du 18 Février 2022

Le procès-verbal de la séance du 18 Février 2022 n'appelant plus d'autre observation est adopté à l'unanimité.

Délibération pour le Compte Administratif et le Compte de Gestion de 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur BERANGER, doyen d'âge ayant énoncé le compte administratif et les conseillers municipaux ayant tous eu les documents relatifs au compte administratif 2021 approuvent à l'unanimité comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Réalisation de l'exercice 2021

<i>DEPENSES : Mandats émis :</i>	<i>326 188,12 €</i>
<i>RECETTES : Titres émis :</i>	<i>397 265,76 €</i>
<i>Section Fonctionnement pour 2021 – excédent de</i>	<i>71 077,64 €</i>
<i>Report de l'exercice 2020 : – excédent de</i>	<i>1 198 745,04 €</i>

Résultat section Fonctionnement : = excédent de : 1 269 822,68 €

SECTION INVESTISSEMENT :

Réalisation de l'exercice 2021:

<i>DEPENSES : Mandats émis</i>	<i>194 507,43 €</i>
<i>RECETTES : Titres émis :</i>	<i>184 066,48 €</i>
<i>Section d'Investissement pour 2021 = Déficit de</i>	<i>10 440,95 €</i>
<i>Report de l'exercice 2020 = Excédent de</i>	<i>61 064,34 €</i>

Résultat section d'Investissement : = excédent de 50 623,39 €

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 24 546,80 €

Reste à réaliser en recettes d'investissement : 0 €

RESULTAT DE CLOTURE = EXCEDENT TOTAL DE 1 320 446,07 €

AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET 2021 :

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021 présenté par Monsieur BERANGER, doyen d'âge,

Après avoir tous eu un exemplaire de l'affectation du résultat de l'exercice 2021

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de clôture 2021,

Constatant que le Compte Administratif présente :

Un Excédent de Fonctionnement de : **1 269 822,68 €**

Un Excédent d'Investissement de : **50 623,39 €**

Un Excédent de Clôture de : **1 320 446,07 €**

DECIDE à l'unanimité :

D'affecter le Résultat d'Exploitation comme suit :

50 623,39 € au 001 (résultat d'Investissement reporté).

1 269 822,68 € au 002 (résultat de Fonctionnement reporté).

COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur BERANGER, doyen d'âge fait lecture du compte de gestion 2021 envoyé par Monsieur le Trésorier.

Le Conseil Municipal après avoir eu les documents relatifs au compte de gestion constate que les données sont identiques au compte de résultats précédemment présenté.

Le Conseil, Municipal approuve à l'unanimité vu les documents présentés, le Compte Administratif et le compte de Gestion pour l'année 2021.

Délibération pour le vote des taxes

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter et de maintenir les taux et vote les taxes pour l'année 2022 comme suit :

-Foncier bâti : 40,97%

-Foncier non bâti : 27%

-CFE (compensation foncière entreprise) : 14,06%.

Délibération pour le vote du budget Primitif 2022

Monsieur le Maire expose le budget comme suit : (les Conseillers Municipaux ont tous eu les documents relatifs au BP 2022).

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 659 254,68 €

Recettes : 1 659 254,68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses : 581 470,30 €

Recettes : 581 470,30 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la présentation du Budget Primitif 2022 faite par Monsieur le Maire.

Délibération pour l'attribution des subventions 2022

Société de Chasse de LIHUS :

Monsieur LEVASSEUR et Monsieur PECQUET ne prennent pas part au vote car ils sont adhérents de l'association.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer la somme de 200,00€ au titre de l'année 2022.

GEMOB :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 400,00€ pour l'année 2022.

La p'tite Lihussienne :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 200,00€ pour l'année 2022.

Délibération pour la vente d'herbe à Monsieur PECQUET Mathieu

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal d'un courrier envoyé par Monsieur PECQUET Mathieu demandant de lui vendre de l'herbe venant d'une parcelle appartenant à la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la vente d'herbe à Monsieur PECQUET Mathieu.

Délibération concernant les travaux de voirie Rue de Catheux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'effectuer des travaux de voiries Rue de Catheux, cette voirie étant particulièrement dégradée, notamment vers la sortie de LIHUS direction la départementale 151.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise VAQUEZ d'un montant total de 58 884,00€ HT soit 70 660,80€ TTC, ainsi qu'un devis du cabinet Abscisse géomètre-expert pour un bornage d'un montant total de 1 500€ HT soit 1 800€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer ces deux devis et engager les travaux de cette voirie tels que décrit ci-dessus.

Délibération concernant la fourniture et la mise en place de panneau STOP

M. le Maire informe le Conseil Municipal que à la suite des prescriptions ci-dessous, le devis de l'entreprise SIGN'HORIZON a été mis à jour.

-Rue de Catheux : Mise en place d'un panneau Stop en sortie de rue direction Route Départementale 151, à l'intersection de l'impasse Verbeke avec en amont des bandes gravillonnées en traversé de chaussée.

En entrant dans la rue de Catheux depuis la Route Départementale 151, mise en place

d'un panneau de limitation de vitesse à 50km/h avec en amont des bandes gravillonnées en traversé de chaussée.

-Rue Neuve : Mise en place de bandes gravillonnées entrée et sortie de la Rue neuve, mise en place d'un panneau de limitation de vitesse à 50km/h à l'entrée d'agglomération par la Rue Neuve, mise en place d'un panneau Stop route derrière le château vers Rue Neuve.

Le devis de l'entreprise SIGN'HORIZON, reprenant les prescriptions ci-dessus, s'élève à 3 594,15€ HT soit 4 312,98€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir le devis de l'entreprise SIGN'HORIZON décrit ci-dessus.

Délibération concernant le remplacement des menuiseries du logement communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de remplacer la porte du rez de chaussée de l'ancienne mairie, en état vétuste.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux devis :

-Un devis de l'entreprise IDO d'un montant total de 3 900€ HT soit 4 114,50€ TTC ;

-Un devis de l'entreprise BATI CONCEPT PVC/ALU d'un montant total de 4 614,77€ HT soit 5 537,72€ TTC ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de retenir le devis de l'entreprise IDO et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Tenu du bureau du vote concernant les élections Législatives 2022

Le Conseil Municipal a établi les tours de tenue de bureau de vote pour les élections Législatives 2022.

Un tableau récapitulatif sera transmis en annexe résumant ceux-ci.

La séance est levée à 22 heures 30 minutes.

Numéro	Objet de la Délibération
11	Délibération pour le Compte Administratif et le Compte de Gestion de 2021
12	Délibération pour le vote des taxes
13	Délibération pour le vote du budget Primitif 2022
14	Délibération pour l'attribution des subventions 2022
15	Délibération pour la vente d'herbe à Monsieur PECQUET Mathieu
16	Délibération concernant les travaux de voirie Rue de Catheux
17	Délibération concernant la fourniture et la mise en place de panneau STOP
18	Délibération concernant le remplacement des menuiseries du logement communal

Elections LEGISLATIVES 2022

Elles auront lieu les 12 et 19 JUIN 2022

1er Tour: le 12 Juin 2022

		responsable du bureau	accessueur 1	accessueur 2
8.00h	10.30h	Thierry LEVASSEUR	Delphine DAMAY	Nathalie TARAB
10.30h	13.00h	Odile MOITTIE	Xavier LERAILLE	Bruno BERANGER
13.00h	15.30h	Alain RIMBERT	Mathieu PECQUET	Clémence THELLIER
15.30h	18.00h	Thierry LEVASSEUR	Guy CACLARD	Laurent DOURNEL

2ème Tour: le 19 JUIN 2022

		responsable du bureau	accessueur 1	accessueur 2
8.00h	10.30h	Thierry LEVASSEUR	Delphine DAMAY	Nathalie TARAB
10.30h	13.00h	Odile MOITTIE	Xavier LERAILLE	Clémence THELLIER
13.00h	15.30h	Alain RIMBERT	Clémence THELLIER	Laurent DOURNEL
15.30h	18.00h	Thierry LEVASSEUR	Guy CACLARD	Laurent DOURNEL